

Données d'émissions dans l'air intérieur — Attestation Eurofins

Synthèse des résultats d'essais d'émissions de polluants volatils (COV) du produit Bricolisse

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*

A+



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

COV totaux mesurés : inférieurs à 10 µg/m³

Le seuil d'admissibilité à la classe A+ impose une teneur en COV totaux inférieure à **1 000 µg/m³**. Le résultat mesuré pour Bricolisse est ainsi **cent fois inférieur** au seuil de la meilleure classe.

Identification de l'essai

Élément	Détail
Laboratoire	Eurofins Product Testing A/S — laboratoire accrédité ISO 17025
Rapport d'essai	N° 392-2013-00034101_A_FR
Réception de l'échantillon	4 juillet 2013
Produit testé	BRICOLISSE 8 en 1 — Enduit Adhésif Décoratif Naturel
Échantillon délivré par	Lisse-Éclair SARL (fabricant historique de la marque Bricolisse), Forbach — France
Cadre réglementaire	Arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils
Méthodes d'essai	Préparation, essai et évaluation conformes aux normes ISO 16000 (dernières versions en vigueur à la date de l'essai)

Résultat et classement

Paramètre	Exigence classe A+	Résultat Bricolisse	Classement
COV totaux (COVT)	< 1 000 µg/m³	< 10 µg/m³	A+ (très faibles émissions)

Ce niveau d'émission résulte de la composition à dominante minérale, d'origine naturelle, de l'enduit — sans recours à des additifs réducteurs d'émissions. La formulation est inchangée depuis la conception du produit.

Ce que cela signifie

L'étiquette réglementaire française classe les produits de construction et de décoration de **A+ (très faibles émissions)** à **C (fortes émissions)** selon leurs émissions de polluants volatils dans l'air intérieur, mesurées en chambre d'essai. Le classement retenu correspond à la valeur la plus défavorable parmi les substances évaluées. Bricolisse est classé **A+**, la meilleure classe possible.

Document de synthèse établi à partir de l'attestation d'essais Eurofins publiée par le fabricant. Le rapport d'essai complet N° 392-2013-00034101_A_FR peut être fourni sur demande. Les informations réglementaires figurent également sur l'étiquette COV présente au dos de chaque emballage.